

MÉMOIRE PORTANT

SUR LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION

D'UN GISEMENT D'APATITE À SEPT-ÎLES

PRÉSENTÉ À

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PAR

**Kateri C. Jourdain, Rock Néron, Marie-Josée Bourque, Claudine Bacon, Julie Alleyn,
Hugo Latulippe, Bruno Perron, Caroline Hardy, Michel Lafontaine**

Employés de Mine Arnaud

LE 18 SEPTEMBRE 2013

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES LES COMMISSAIRES,

Je suis Kateri Jourdain de Sept-Îles et voici mes collègues Rock Néron et Marie-Josée Bourque, eux aussi de Sept-Îles. Nous sommes ici pour vous présenter un point de vue un peu particulier, soit celui des employés de Mine Arnaud.

Nous avons beaucoup hésité avant de faire cette démarche mais nous croyons qu'elle peut être utile pour la communauté de Sept-Îles. En effet, dans un projet, tout paraît calculé, froid et impersonnel. Mais la réalité est bien différente. Derrière cette façade, il y a, comme nous, des êtres humains sensibles qui écoutent, qui réfléchissent et qui sont motivés par le désir de bien faire les choses pour leur communauté et pour l'environnement. Nous sommes à la fois des témoins et des acteurs privilégiés. Nous avons collaboré à la conception de ce projet avec des équipes de spécialistes de différents domaines et nous aimerions partager avec vous, ce que nous avons vu, fait et ressenti tout au long du processus qui nous a conduit ici aujourd'hui.

Sept-Îles a vécu des expériences difficiles avec l'industrie minière; c'est gravé dans notre mémoire collective et nous en sommes très conscients. Nous partageons d'ailleurs certaines des critiques qui sont formulées sur le passé de cette industrie. C'est pourquoi, depuis les tous débuts, notre équipe s'est soudée autour d'un idéal commun : celui de faire du projet Mine Arnaud un succès minier reconnu partout. Nous avons à cœur de démontrer que l'industrie évolue et peut changer. Nous voulons être des pionniers de cette transformation. Prenons à titre d'exemples, nos propositions sur la restauration du site et son financement, ainsi que la consultation et l'implication du milieu, pour ne nommer que ceux là.

Je viens de la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam et j'y suis profondément attachée. Je l'aime et je rêve du meilleur pour les miens. Comme tous mes collègues de Mine Arnaud à Sept-Îles, nos familles vivent ici, nos enfants grandissent ici, nos amis sont ici, nous buvons la même eau et respirons tous le même air. En aucun moment, nous aurions accepté que ce projet détruise la qualité de vie ou menace la santé de nos communautés. Oui, c'est vrai, le projet doit être économiquement intéressant pour les investisseurs. Mais jamais au détriment de la qualité de vie et la santé de nos enfants, de nos parents, nos voisins et nos amis. Nous avons fortement appuyé la décision de Mine Arnaud de produire une étude toxicologique, même si elle n'était pas requise, afin que toutes les personnes qui ont des inquiétudes au sujet de leur santé, soient rassurées à 100 %.

Nous sortons du silence pour indiquer à toute la population à quel point nous nous sentons responsable face au rôle important que nous jouons comme employés de Mine Arnaud. C'est pourquoi les valeurs qui nous guident et nous motivent au quotidien sont d'abord la loyauté envers notre milieu et ensuite la transparence, le respect, l'intégrité et le professionnalisme.

L'un des premiers gestes significatifs posés par Mine Arnaud pour faire les choses autrement a été de lancer, très tôt, une vaste consultation sur le projet et de rendre accessibles toutes les études et tous les documents produits. L'entreprise a même rendu publique son étude d'impact dès son dépôt au MDDEFP, une première au Québec. Des dizaines de rencontres ont eu lieu, des centaines de personnes se sont exprimées et des milliers de pages de documents ont été déposées sur le site Internet de Mine Arnaud. Sans parler d'échanges de centaines de questions réponses avec le public par correspondance. Nous avons consacré beaucoup d'énergie pour mener cette tâche à bien.

Le projet a souvent été modifié, amélioré, précisé afin d'intégrer les suggestions ou les commentaires du public. Avec l'effet pervers de voir plusieurs versions du projet circuler en même temps. D'ailleurs, la Commission a aussi expérimenté ce contretemps. Il est parfois difficile de s'y retrouver. Mais c'est le prix à payer pour la transparence et nous l'assumons très bien. Parfois même au prix de certaines critiques. Un projet, par définition, évolue sans cesse. Plus on avance dans le temps, plus il se raffine, plus il s'améliore. Ce n'est pas évident pour le commun des mortels mais nous avons fait le choix de faire confiance à la population et de travailler en toute transparence.

Exploiter une mine à ciel ouvert est un concept nouveau pour la population de Sept-Îles qui a toujours vécu loin des sites d'exploitation du fer; le transbordement portuaire constituant la principale activité économique pour la ville. Nous sommes conscients de ce fait et c'est pourquoi nous n'avons ménagé aucun effort pour concevoir une mine de nouvelle génération, en utilisant les plus récentes technologies, en incorporant les concepts les plus modernes et en prenant des engagements durables envers la population et l'environnement en matière de suivis.

Nous avons travaillé fort pour construire une acceptabilité sociale autour du projet. Nous savons qu'il nous reste encore beaucoup de travail à faire. Nous demandons à la population de poursuivre le dialogue avec nous et de ne pas se laisser guider par la peur; il faut prendre le temps de bien s'informer, d'appuyer ses jugements sur des faits reconnus, de ne pas hésiter à nous questionner ni à nous demander des rencontres au besoin.

Une étude publiée en février 2013 par l'Institut du Nouveau Monde, avec la collaboration de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles¹, aborde l'épineuse question à savoir : comment mesurer l'acceptabilité sociale d'un projet? Comme les auteurs, nous nous sommes d'avis qu'un sondage, un vote ou un référendum ne sont pas des guides très utiles. Ils ont souvent la caractéristique de polariser les positions sans offrir la possibilité aux citoyens d'exprimer un sentiment d'indécision ou de contribuer à l'évolution d'un projet.

L'acceptabilité sociale est volatile et évolutive. La découverte de nouvelles informations, des changements dans le contexte économique, politique, social ou culturel, peuvent facilement influencer la population dans un sens ou un autre. L'acceptabilité sociale n'est jamais acquise une fois pour toute et elle doit perdurer durant la vie entière d'un projet.

C'est pourquoi nous misons beaucoup sur l'implantation d'un comité du milieu permanent et autonome, peu importe le nom qu'on voudra bien lui donner, afin de maintenir à long terme l'acceptabilité sociale du projet. C'est dans ce sens que nous concevons l'acceptabilité sociale et de cette manière que nous souhaitons travailler avec la population de Sept-Îles.

Nous sommes aussi convaincus de pouvoir intégrer les gens de la communauté Innu avec succès au sein du projet Mine Arnaud. Nous y parviendrons par la négociation d'une entente sur les répercussions et avantages (ERA), un outil qui permet la création d'un espace plus informel de négociation. Dans notre équipe qui compte actuellement 10 membres, 7 possèdent une expérience d'intégration des communautés autochtones en milieu de travail. Ce n'est pas le fruit du hasard et cela traduit encore une fois la volonté de Mine Arnaud de faire les choses autrement.

L'avenir de l'emploi à Sept-Îles, particulièrement pour les jeunes et les Innus, n'est plus aussi reluisant qu'il n'y paraissait il y a quelques mois. Plusieurs projets importants ont été reportés ou abandonnés. La région a besoin de projets porteurs et nous croyons que Mine Arnaud doit en faire partie.

¹ Institut du Nouveau Monde, avec la collaboration de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles. 2013. Étude sommaire sur les processus et les facteurs d'acceptabilité sociale pour le secteur industriel.

Monsieur le président en terminant, nous aimerions vous dire à quel point nous sommes fiers de ce projet et à quel point nous espérons qu'il se réalise. La communauté de Sept-Îles et la communauté de Uashat mak Mani-utenam ont besoin d'un projet minier moderne pour leur assurer un avenir brillant et des emplois de qualité. Mine Arnaud est un employeur sensible, nous pouvons en témoigner. Nous souhaitons que vos recommandations stimulent le dialogue, la collaboration, l'entraide et la recherche du meilleur pour chacun. Ensemble, nous pouvons faire les choses autrement.

Je vous remercie de nous avoir donné la parole et de nous avoir écoutés.

Merci!

Ce 18^{ième} jour de septembre 2013



Kateri C. Jourdain,
Directrice des relations avec le milieu et communications

Pour les employés de Mine Arnaud :

Rock Néron, directeur des opérations
Marie-Josée Bourque, agente ressources humaines et formation
Claudine Bacon, réceptionniste
Julie Alleyn, adjointe administrative
Hugo Latulippe, directeur de l'ingénierie
Bruno Perron, directeur de la géologie
Caroline Hardy, directrice de l'environnement
Michel Lafontaine, directeur administratif et financier

FIN